

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1769

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts et le Théâtre National Populaire (TNP)

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 18 JANVIER 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 JANVIER 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 JANVIER 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 JANVIER 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme BERRA (pouvoir à Mme BALAS), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1769 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS
ET LE THEATRE NATIONAL POPULAIRE (TNP)
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 décembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le musée des Beaux-Arts de Lyon, dans sa politique culturelle, a la volonté de se rapprocher des institutions culturelles de la ville et des artistes intervenant dans la région, afin de créer des événements permettant la diversification des publics et de montrer les croisements entre tous les arts.

Dans ce cadre, le TNP (Théâtre National Populaire) a été sollicité par le service culturel du musée pour présenter des animations originales au public inscrites dans la programmation du musée pour la saison 2015-2016.

Trois partages littéraires (chacun présenté deux fois au public), deux visites en famille et une nocturne ont ainsi été conçus, les contenus en ont été conjointement élaborés et validés par les deux parties, dans le respect des règles de sécurité et de conservation propres au musée :

- Partages littéraires : « Le petit livre d'amour » de Pierre Sala, les 18 novembre 2015 et 13 janvier 2016 ; « Des amours maudites », les 2 et 5 mars 2016 ; « La vie et la mort d'un vaurien », les 11 et 21 mai 2016.

- Visites en famille : « Amour, magie et tragédie » le 25 octobre 2015 et « La vérité sur Pinocchio » le 20 décembre 2015.

- Nocturne le 1^{er} avril 2016.

Pour l'organisation de ces différents événements, il a été décidé que le TNP assure le recrutement et le financement des comédiens pour les Partages littéraires et les visites en famille, que ce soit des comédiens de la troupe ou de la Maison des Comédiens, pour un montant global évalué à 2 000 € TTC.

Le musée des Beaux-Arts prend en charge le financement de la nocturne, dans une enveloppe à hauteur de 2 000 € TTC.

Les abonnés du TNP bénéficieront de la gratuité du droit d'entrée pour les Partages littéraires sur présentation de leur billet abonné pour la saison en cours. Ils devront s'acquitter des 3 euros correspondant à la prestation de visite accompagnée par un comédien et un médiateur.

La convention, jointe au rapport, formalise ce partenariat en définissant les obligations réciproques des parties.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts et le TNP, pour la saison 2015-2016, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3. Les abonnés du TNP seront exonérés du ticket d'entrée pour les partages littéraires sur présentation de leur billet abonné pour la saison en cours.

4. Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget 2016, fonction 322, nature 6228.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN